

RÈGLEMENT PRIX PROFESSIONNEL.LE.S

Organisé depuis 32 ans par l'École Estienne, depuis 13 ans en partenariat avec la BnF et nouvellement avec l'association Dessinez Créez Liberté (DCL), le Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophée et le Coup de cœur sont désignés à l'issue d'un vote de l'ensemble des étudiants de l'École Estienne et des participants du Concours Étudiants. Les prix seront remis le jeudi 27 mars 2025.

ARTICLE 1

Le 32° Trophée Presse Citron /BnF, catégorie Pro, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse française, étrangère ou sur les réseaux sociaux entre avril 2024 et mars 2025.

ARTICLE 2

Envoyez-nous votre dessin préféré, parmi ceux qui ont été publiés entre avril 2024 et mars 2025. La contextualisation des dessins étant plus que jamais nécessaire, merci de bien vouloir préciser la date et le support de publication (blog, émission de télévision, journal ou tout autre canal de diffusion). Les dessins doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 15 mars 2025.

Vous avez deux possibilités d'envoi:

Par la poste : École Estienne, Trophée Presse Citron/BnF, Catégorie Pro, 18 boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

Par e-mail: tropheepro.pressecitron@gmail.com

ARTICLE 3

Les dessins seront exposés lors de la soirée de remise des trophées et présentés sur le site web : www.pressecitron.org.

ARTICLE 4

Les deux lauréats (Trophée Pro et Coup de cœur Pro) seront désignés à l'issue du vote des étudiants de l'École Estienne et des participants au Concours Étudiants. Les résultats seront proclamés le 27 mars 2025, lors de la soirée de remise des trophées qui se déroulera dans la salle des fêtes de la Mairie du 13° arrondissement, et annoncés sur le site web: www.pressecitron.org.

ARTICLE 5

Les deux lauréats du concours professionnel recevront chacun leur trophée ainsi que des cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 6

Chaque dessinateur professionnel participant au concours sera appelé à voter pour les dessins en lice pour le Concours Étudiants. Ce vote se déroulera en ligne sur le site web : www.pressecitron.org.

ARTICLE 7

L'auteur autorise pour une durée d'un an, sans limitation géographique, à titre gracieux et non exclusif, la BnF, l'association DCL et l'École Estienne à reproduire ses œuvres, par tous procédés et sur tous supports, dans le cadre de la communication et de la promotion du concours et des actions de la BnF, de la DCL et de l'École Estienne.

ARTICLE 8

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, la DCL et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement.

La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Contact Lodi, Luce et Pako rp.pressecitron@gmail.com www.pressecitron.org BnF Bibliothèque nationale de France www.bnf.fr École Estienne École supérieure des Arts et Industries graphiques www.ecole-estienne.paris Association DCL Dessinez Créez Liberté www.dessinezcreezliberté.com